

Volleyball Canada
Guide de Compétition 2022
Volleyball Jeunesse



Publié en octobre 2021



Table des Matières

Sommaire des Nationaux 2022.....	3
Covid-19 et championnats nationaux.....	5
Admissibilité et Inscription.....	5
Inscription d'une équipe.....	5
Équipes Étrangères.....	8
Politique de la certification de l'entraîneur	11
Catégories d'âge	12
Règles des compétitions et informations pour les participants	12
Directives pour l'organisation d'évènements	13
Règles de Jeux.....	14
Enregistrement des entraîneurs.....	15
Séances d'entraînement.....	16
Accréditation.....	16
Laissez-passer.....	17
Ballon de compétition et uniformes.....	18
Gestion des compétitions	18
Horaires et classement.....	18
Services Médicaux.....	19
Prix.....	20
Sanctions.....	21
Processus de Protêt et d'Appel.....	22
Repérage et Recrutement.....	23
Code de Conduite & Discipline	23
Sport Sans Abus.....	23



Sommaire des Nationaux 2022

Volleyball Canada (VC) organisera quatre (4) événements U14 afin de fournir un accès régional aux équipes tandis que les catégories 15 ans et moins aux 18 ans et moins se dérouleront en Edmonton, AB, avec 2 tournois consécutifs.

Date	Ville	Âge/Genre	Lieu
le 5 - 8 mai	Ottawa	U14 masculin et féminin	Université de Carleton
le 12 - 15 mai	Burnaby	U14 masculin	Centre Sportif Harry Jerome
le 12 - 15 mai	Richmond	U14 féminin	Richmond Oval
le 12 - 15 mai	Halifax	U14 masculin et féminin	Centre Jeux du Canada
le 13 - 16 mai	Edmonton	U15 et U17	Edmonton Expo Centre
le 14 - 17 mai	Edmonton	U16 et U18	Edmonton Expo Centre

Les dates de compétition incluent l'enregistrement des entraîneurs

Covid-19 et nationaux

La santé et la sécurité des athlètes, des membres du personnel et de la communauté de Volleyball Canada sont notre priorité. Volleyball Canada appuie l'utilisation de vaccins approuvés par Santé Canada comme outil essentiel pour réduire la propagation de la COVID-19 et ses répercussions sur la santé.

Dans l'exigence d'une preuve de statut vaccinal, Volleyball Canada suivra les directives des autorités locales ainsi que de nos installations partenaires, qui peuvent être plus strictes que les lignes directrices régionales. Nous comprenons que cela peut varier d'une région à l'autre du pays, et nous demandons à nos participants de respecter les stratégies d'atténuation de la COVID dans leurs régions et installations respectives, et quand ils voyagent en dehors de leur région.

Comme cela a été le cas pendant la pandémie, Volleyball Canada continuera d'évaluer ses lignes directrices de façon régulière.

Comment rester à l'affût des informations ?

Les communiqués officiels sur la COVID-19 seront publiés sur notre site Web et relayés par le biais du bulletin d'information des championnats nationaux.

Les contacts des équipes, les entraîneurs, les joueurs et les parents sont également encouragés à s'abonner à nos plateformes de médias sociaux pour bénéficier de mises à jour sur le sujet.

Grâce au bulletin d'information des championnats nationaux, vous recevez des informations pertinentes directement dans votre boîte de réception. [Inscrivez-vous ici](#)

À propos de l'organisation d'un événement

Afin de réussir l'organisation des championnats nationaux malgré la pandémie de Covid-19, VC pourrait modifier les villes et les lieux d'accueil. Les équipes seront informées à temps de toute modification apportée au calendrier des championnats.

VC publiera une enquête en novembre, portant sur la participation des équipes aux championnats nationaux afin de savoir combien d'entre elles prévoient y participer en 2022. Les résultats de cette enquête pourront être utilisés pour modifier le calendrier actuel.



À propos de la compétition

Il est possible que VC modifie les règlements du présent document afin de respecter les politiques de santé du gouvernement local/provincial/fédéral. Les modifications peuvent inclure, mais sans s'y limiter :

- La composition de l'équipe
- Le déroulement du match
- La participation des spectateurs
- Les inscriptions

En cas de changement, toutes les équipes inscrites seront directement informées.

À propos de l'organisation des voyages

Alors que de nombreuses questions restent sans réponses avant les championnats nationaux, les équipes sont encouragées à réserver tous les voyages via un agent de voyages certifié pour s'assurer qu'une assistance appropriée peut être fournie en cas d'annulation ou de modification des événements.

Veillez garder les points suivants à l'esprit lorsque vous organisez un voyage pour les championnats nationaux :

- Assurez-vous de bien comprendre la politique d'annulation pour toutes les réservations de voyage
- Réservez avec Absolute Travel Specialists, notre partenaire privilégié
 - Ils maîtrisent parfaitement les itinéraires des compagnies aériennes desservant les différentes villes
 - Ils peuvent négocier de meilleures politiques d'annulation si jamais les championnats nationaux devaient être annulés
 - Ils contacteront directement les compagnies aériennes pour tout changement majeur, ce qui permettra aux équipes de gagner du temps et de ménager leurs efforts

À propos de la réservation des hôtels

Toutes les équipes devront réserver leur hôtel conformément à la politique Hôtel et Volley. Si les championnats nationaux sont annulés par VC pour des raisons liées à la COVID-19, les équipes ne seront pas responsables des frais de chambre d'hôtel découlant des réservations effectuées par HTG ou Event Connect. Tous les frais de réservation / service peuvent être remboursés sous la forme d'un crédit pour un voyage futur. Toutes les annulations de chambres seront gérées directement par HTG ou Event Connect; les équipes ne seront pas tenues de suivre les annulations d'hôtel.

Toutes les chambres réservées en dehors du cadre de la politique Hôtel et Volley seront sujettes à la politique d'annulation de l'hôtel.

Politique de remboursement

Si les championnats nationaux sont annulés par VC pour des raisons liées à la COVID-19, les équipes recevront un remboursement complet des frais d'inscription et des laissez-passer, après déduction des frais administratifs. De plus amples informations seront fournies ultérieurement.



ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Cette section présente les critères d'inscription, de certification et d'admissibilité applicables aux Nationaux. Ces critères sont conçus pour assurer une structure de compétition équitable.

01

Inscription d'une Équipe

1.1 Joueurs : Chaque équipe, toutes catégories d'âge confondues, doit être composée officiellement d'au moins 8 joueurs et d'au plus 15 joueurs. Un maximum de 15 joueurs peut être en uniforme, participer à l'échauffement et prendre place sur le banc. Cependant, seuls 12 joueurs peuvent être inscrits sur la feuille de match et être utilisés sur le terrain. Les 12 noms inscrits sur la feuille de match peuvent varier d'un match à l'autre (voir l'article 4.1.1 du Livre des règlements).

Pour participer aux nationaux, chaque athlète figurant sur la liste officielle doit être inscrit comme joueur compétitif jeune auprès de son APT et de VC. **Rappel important !** Les joueurs peuvent seulement être inscrits sur un alignement (une catégorie d'âge) par événement. Edmonton 2022 est considéré comme un événement, donc les joueurs ne peuvent pas jouer dans le tournoi 1 et le tournoi 2.

1.2 Responsables / personnes en autorité : Cette catégorie englobe les entraîneurs et les autres personnes responsables de l'équipe, qui doivent tous être inscrits comme leaders auprès de VC.

- La liste officielle des membres de l'équipe aux Nationaux ne peut avoir plus de quatre (4) responsables.
- Seules les personnes figurant sur la liste officielle peuvent être inscrites sur la feuille de match et prendre place sur le banc.

Voici la liste des responsables reconnus aux Nationaux:

- **Entraîneur-chef :** Cette personne est l'entraîneur principal de l'équipe. Elle doit détenir la certification du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) exigés par VC (voir le point 5.3). Chaque équipe doit avoir un (1) entraîneur-chef sur sa liste officielle. **Rappel important !** Un individu ne peut être désigné entraîneur-chef pour deux équipes dans le même tournoi. Un entraîneur chef peut être répertorié comme entraîneur-chef pour une équipe et seulement comme entraîneur adjoint pour une équipe différente au même tournoi.

Veillez noter que Edmonton 2022 comprend deux tournois; par conséquent, un entraîneur ne peut pas être entraîneur-chef d'une équipe de U17 et une de U15 lors du même tournoi. Un entraîneur chef peut être inscrit sur deux feuilles d'alignement s'il entraîne une équipe U17 féminin et une équipe U16 masculin (tournoi 1 et tournoi 2), ou bien ils peuvent être listés en tant qu'entraîneur-chef d'une équipe féminine U17 et entraîneur adjoint d'une équipe masculine U15 (dans le même tournoi mais dans un rôle différent).

- **Entraîneur adjoint :** Cette personne assiste l'entraîneur-chef de l'équipe. L'entraîneur adjoint peut seulement être dans le rôle d'entraîneur-chef dans des circonstances atténuantes et avec



l'approbation préalable de VC. Chaque équipe peut avoir un maximum de trois (3) entraîneur-adjoint sur la liste officielle.

- **Thérapeute d'équipe** : Cette personne fournit des soins médicaux à l'équipe.
- **Gérant d'équipe** : La(les) personne(s) responsable(s) des tâches administratives préalables et sur place de l'équipe et qui agit(ssent) comme agent(s) de liaison entre l'équipe et les autres parties (ex. VC, hôtels, restaurants).

1.3 Personne-ressource : Chaque équipe doit inclure une personne-ressource pendant le processus d'inscription. Cette personne sera responsable des communications entre l'équipe et son club et VC. Cette personne ne sera pas listée sur la liste officielle et ils ne recevront pas d'accréditation à moins qu'elle occupe un autre rôle (ex. : entraîneur-chef, entraîneur adjoint).

1.4 Inscription Adhésion Annuelle : Tous les participants (athlètes et responsables) doivent suivre le processus d'inscription annuelle de leur APT. En adhérant à leur APT, les participants sont automatiquement inscrits auprès de VC. Seuls les membres en règle peuvent participer aux compétitions autorisées ou organisées par une APT ou par VC.

1.5 Province/Territoire de résidence : Chaque joueur(euse)/équipe doit adhérer à l'association de sa province ou de son territoire de résidence. Toute joueur(euse)/équipe souhaitant s'inscrire à une autre association doit obtenir l'approbation de VC et des deux (2) APT concernées. De plus, aucun joueur(euse)/équipe n'est autorisé à s'inscrire avec plus d'un APT en même temps. Les joueurs qui souhaitent changer de PTA en milieu de saison doivent recevoir l'approbation de VC et des APT impliqués.

1.6 Liste officielle : La liste des membres, joueurs(euses) et personnel(elle), doit être absolument la même pour Nationaux et le championnat de l'APT.

Mis à jour le 9 mars - L'APT acheminera directement l'alignement à VC après les championnats d'APT. Les équipes n'auront pas besoin d'insérer leur alignement dans le Volleyball Registration System (VRS). Tout joueur ou personnel qui ne participe pas aux Championnats Nationaux doit être retiré de la liste lors de l'enregistrement des entraîneurs.

Rappel important! La date limite pour la liste officielle des équipes du Nouveau-Brunswick qui participent aux Nationaux sera le 7 avril 2022 (date de clôture des inscriptions).

1.7 Demandes d'exemption de composition d'équipe : Les modifications apportées à la liste officielle (liste nationale) après la date limite de l'APT ne seront considérées que dans des circonstances exceptionnelles. Tous les changements doivent être soumis via le formulaire d'exemption en ligne (disponible sur le site Web de l'événement) et seront soumis aux frais suivants'

- 50 \$ pour changement de personnel d'équipe
- 100 \$ pour le changement de joueur

Tous les changements de personnel d'équipe doivent être conformes aux lignes directrices énoncées dans la Politique de certification des entraîneurs à la section 3.0. Les changements de joueurs doivent respecter les règles suivantes :

- Les équipes doivent avoir seulement 7 joueurs ou moins pour leur composition d'équipe.
- Le(s) joueur(s) entrant(s) doit(vent) avoir joué la saison en cours avec le même club.
- Le(s) joueur(s) entrant(s) ne doit(vent) pas avoir joué pour une équipe déclarée dans une catégorie d'âge plus élevée durant la saison en cours (joueur U16 ayant joué pour une équipe U17 durant la même saison).



1.8 Âge minimum : Tous les athlètes, les entraîneurs et les responsables figurant sur la liste officielle d'un Championnats national de VC doivent avoir au moins 11 ans.

1.9 Catégories d'âge : La catégorie d'âge d'une équipe est définie par la catégorie d'âge que l'équipe déclare avec son ATP en début de saison (voir le section 4 pour des plus amples informations sur les catégories d'âge).

1.10 Dates d'inscription : *mis a jour le 2 février 2022*

Catégorie d'âge	Ville	Date d'inscription	Heure
u17	Edmonton (filles/garçons)	22 février	12h00 HNE
u15	Edmonton (filles/garçons)	23 février	12h00 HNE
u18	Edmonton (filles & garçons)	24 février	12h00 HNE
u16	Edmonton (filles/garçons)	25 février	12h00 HNE
u14	Ottawa, Halifax, Richmond, Burnaby (filles & garçons)	28 février	12h00 HNE

Les places seront attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi. La date de clôture pour les inscriptions est le 7 avril 2022 à 11h59 HNE.

1.11 Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont facturés par équipe, les taxes ne sont pas facturées sur les frais d'inscription. Les frais peuvent varier selon l'événement, veuillez-vous assurer de consulter la page Web des Nationaux pour les frais actuels

1.12 Inscription pour les équipes souhaitant être surclassées :

Une équipe qui « surclassée » est définie comme une équipe qui s'inscrit pour jouer dans un groupe d'âge plus élevé que celui pour lequel elle s'est déclarée avec son APT pendant la saison du club. Par exemple, une équipe qui se déclare et joue principalement en tant qu'équipe masculin 15 ans et moins avec son APT et qui veut participer aux nationaux masculine 16 ans et moins.

Les équipes qui **souhaitant être surclassées** aux nationaux pourront s'inscrire à compter du mercredi 23 février, 2022 à 12 h (midi) HNE, selon les places disponibles dans l'événement. Si un événement est complet, l'équipe pourra se mettre sur la liste d'attente à compter de cette date. Toute équipe qui s'inscrit avant cette date sera retirée de l'événement.

1.13 Liste d'attente : Si la catégorie d'âge/de genre à laquelle vous voulez vous inscrire est déjà complète, nous vous encourageons fortement à inscrire votre équipe sur la liste d'attente. Si des places s'ajoutent ou si une équipe se retire du tournoi, la première équipe inscrite sur la liste d'attente sera contactée en premier, et ainsi de suite. Seules les équipes inscrites sur la liste d'attente auront la possibilité de participer à l'événement.

L'inscription à la liste d'attente est gratuite. Le paiement sera exigé seulement quand vous confirmerez votre présence à l'événement.

1.14 Politique d'annulation :



Les équipes qui se retirent des nationaux seront admissibles à un remboursement selon les échéanciers suivants :

Date	Remboursement
Avant la date de clôture des inscriptions	Frais d'inscription moins 350 \$ de frais d'administration
Après la date de clôture des inscriptions : l'équipe est remplacée par une équipe sur liste d'attente	Frais d'inscription moins 350 \$ de frais d'administration
Après la date limite d'inscription : l'équipe n'est PAS remplacée par une équipe sur liste d'attente	Aucun remboursement
Dans les deux semaines suivant l'enregistrement des entraîneurs	Aucun remboursement

1.15 Restrictions : Seules les équipes de clubs peuvent participer aux nationaux de VC. Les équipes provinciales, territoriales ou étrangères ne peuvent le faire, à moins d'avoir reçu l'autorisation du Comité des championnats intérieurs.

1.16 Événements non sanctionnés : Toutes les équipes qui participent à une épreuve non sanctionnée à l'extérieur du Canada pourrait être considérée comme non admissible au nationaux.

1.17 Admissibilité : Toutes les équipes (y compris chaque individu sur la liste officielle) doivent satisfaire aux critères minimaux suivants pour pouvoir participer aux nationaux :

- Être membre en règle de leur APT et de VC.
- Toute équipe étrangère qui souhaite participer aux nationaux doit être membre en règle de sa propre fédération nationale (voir le point 9.4).
- Participer au championnat provincial ou territorial de leur APT.
- Respecter la politique d'hébergement. Toutes les réservations d'hôtel doivent être effectuées auprès du fournisseur de réservation d'hôtel de l'événement. [Veuillez consulter la politique «Hotel et volley» pour plus de détails.](#)
- Répondre à toute autre exigence d'inscription de leur APT et de VC.

2.0

Équipes Étrangères

2.1 Restrictions applicables à la participation : Les équipes étrangères qui veulent participer aux nationaux de VC devront recevoir l'approbation de leur fédération. Chaque équipe étrangère doit présenter à VC une lettre officielle de la part de leur fédération qui stipulera que l'équipe est bel et bien inscrite et en règle. Chaque équipe étrangère participante devra acheter une assurance médicale et une assurance voyage; et se conformer aux protocoles d'inscription de VC.

2.2 Inscription: Les équipes étrangères devront s'inscrire à l'événement auquel elles veulent participer en passant par le site Web de VC. L'inscription ne sera complétée qu'une fois que VC aura présenté une confirmation finale indiquant que l'équipe étrangère a été acceptée pour participer à l'événement. La confirmation sera fournie par écrit dans les trente (30) jours suivant l'inscription.

** VC se réserve le droit de refuser l'inscription d'une équipe étrangère en fonction des limites d'inscription de la compétition.*



Pour en savoir plus au sujet des inscriptions provinciales pour les équipes étrangères, consulter le [guide pour les équipes et les joueurs étrangers](#).

2.3 Classement : Les équipes étrangères sont encouragées à participer dans un événement provincial ou territorial l'année pendant laquelle elles prévoient de participer aux nationaux, afin d'aider avec la procédure d'établissement du classement. Les résultats finaux seront utilisés afin de classer les équipes étrangères pour assurer des matchs importants à toutes les équipes participantes aux nationaux.

3.0

Politique de la Certification de l'Entraîneur

Nouveau pour 2022!

Exigences obligatoires d'admissibilité pour les entraîneurs-chefs en 2021 et en 2022 :

Les entraîneurs-chefs figurant au sein d'une formation pour un Championnat national de VC doivent respecter les exigences indiquées à la Section A (ci-dessous) afin d'être admissibles à la participation. Ces exigences sont obligatoires pour tous les entraîneurs-chefs, peu importe leur statut de certification.

DATE LIMITE : La date limite d'inscription au championnat national de Volleyball Canada pour l'année en question.

SANCTIONS : Les entraîneurs-chefs qui ne respectent pas une partie ou la totalité des exigences établies dans la Section A (ci-dessous) seront inadmissibles à participer avec leur équipe dans un rôle d'entraîneur(e)-chef à un Championnat national de VC au cours de l'année en question et il ou elle ne figurera pas au sein de la formation finale de l'équipe.

A	Vérification accrue des renseignements de la police (E-PIC)	Les coûts varient	Achevé au cours des trois dernières années, les Associations provinciales et territoriales (APT) vérifieront l'E-PIC de tous les entraîneurs-chefs
	Formation sur la sécurité dans le sport de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE)	Gratuit	Des crédits seront aussi accordés pour des programmes équivalents reconnus par l'ACE. Les APT vérifieront la formation sur la sécurité dans le sport de tous les entraîneurs-chefs.
	Apprentissage en ligne – Prendre une tête d'avance	Gratuit	L'apprentissage en ligne « Prendre une tête d'avance » offre aux entraîneurs les plus récentes informations issues de la 5e Conférence internationale sur les commotions cérébrales dans le sport à Berlin en 2016.
	Évaluation en ligne – Prise de décisions éthiques (PDE)	85 \$ ou gratuit	Des crédits pour l'évaluation en ligne « Prise de décisions éthiques (PDE) » sont requis. Les entraîneurs peuvent choisir de suivre le module PDE multisports du PNCE, puis compléter l'évaluation en ligne PDE gratuitement, ou ils peuvent passer directement à l'évaluation en ligne PDE (sans suivre le module) au coût de 85 \$.
	Apprentissage en ligne Fondations du volleyball	89 \$	L'apprentissage en ligne « Fondations du volleyball » introduit les entraîneurs aux méthodes et principes de développement à long terme de Volleyball Canada.

Exigences obligatoires d'admissibilité pour toute personne en autorité additionnelle en 2021 et 2022 :

Toute personne en autorité additionnelle figurant au sein de la formation d'un championnat national de VC doit se conformer aux exigences de la Section B (ci-dessous) pour être admissible à la participation. En plus de l'entraîneur(e)-chef, une personne en autorité comprend, sans s'y limiter tous les entraîneurs adjoints,



soigneurs et gestionnaires de l'équipe figurant au sein de la formation pour un championnat national. Ces exigences sont obligatoires pour toute personne en autorité, peu importe leur statut de certification.

DATE LIMITE : La date limite d'inscription au championnat national de Volleyball Canada pour l'année en question.

SANCTIONS : Les personnes en autorité qui ne respectent pas une partie ou la totalité des exigences établies dans la Section B (ci-dessous) seront inadmissibles à participer avec leur équipe comme personne en autorité à un Championnat national de VC au cours de l'année en question et il ou elle ne figurera pas au sein de la formation finale de l'équipe.

B	Vérification accrue des renseignements de la police (E-PIC)	Les coûts varient	Achevé au cours des trois dernières années, les Associations provinciales et territoriales (APT) vérifieront l'E-PIC de tous les entraîneurs-chefs
	Formation sur la sécurité dans le sport de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE)	Gratuit	Des crédits seront aussi accordés pour des programmes équivalents reconnus par l'ACE. Les APT vérifieront la formation sur la sécurité dans le sport de toutes les personnes en autorité.

Exigences de certification minimale des entraîneurs

Tous les entraîneurs-chefs figurant au sein de la formation pour un championnat national de VC doivent respecter les exigences ci-dessous pour la catégorie d'âge où ils sont en poste.

DATE LIMITE : La date limite d'inscription au championnat national de Volleyball Canada pour l'année en question.

SANCTIONS : Les entraîneurs-chefs qui ne respectent pas les exigences pour cette année-là (tel que décrit ci-dessous) se verra imposer une amende de 250 \$ CAN, payable avant la participation au Championnat national de cette année-là.

	2021	2022
U14 U15 U16	<p>ENTRAÎNEUR(E) DE DÉVELOPPEMENT FORMÉ(E)</p> <p>En raison de la possibilité d'un nombre réduit d'ateliers et d'évaluations d'entraîneurs disponibles en raison de la COVID-19, Volleyball Canada a ajusté les exigences de certification pour les Championnats nationaux de 2021. Tous les entraîneurs-chefs figurant au sein d'une formation 14U, 15U ou 16U pour le Championnat national en 2021 doit avoir le statut d'entraîneur(e) de développement formé(e) avant la participation à un championnat national.</p>	<p>Tous les entraîneurs participant comme entraîneurs-chefs à un championnat national 14U, 15U ou 16U pour la première fois depuis 2017 devra avoir le statut d'ENTRAÎNEUR(E) DE DÉVELOPPEMENT FORMÉ(E).</p> <p>Tous les entraîneurs participant comme entraîneurs-chefs à un championnat national 14U, 15U ou 16U pour la deuxième fois ou plus depuis 2017 (pas nécessairement des années consécutives) doivent avoir le statut d'ENTRAÎNEUR(E) DE DÉVELOPPEMENT CERTIFIÉ(E).</p>
U17	ENTRAÎNEUR(E) DE DÉVELOPPEMENT AVANCÉ FORMÉ(E)	Tous les entraîneurs participant comme entraîneurs-chefs à un championnat national 17U ou 18U pour la première fois depuis 2017



U18	En raison de la possibilité d'un nombre réduit d'ateliers et d'évaluations d'entraîneurs disponibles en raison de la COVID-19, Volleyball Canada a ajusté les exigences de certification pour les Championnats nationaux de 2021. Tous les entraîneurs-chefs figurant au sein d'une formation 17U ou 18U pour le Championnat national en 2021 doivent avoir le statut d'entraîneur(e) de développement avancé formé(e) avant la participation à un championnat national.	devront avoir le statut d'ENTRAÎNEUR(E) DE DÉVELOPPEMENT AVANCÉ FORMÉ(E). Tous les entraîneurs participant comme entraîneurs-chefs à un championnat national 17U ou 18U pour la deuxième fois ou plus depuis 2017 (pas nécessairement des années consécutives) doivent avoir le statut d'ENTRAÎNEUR(E) DE DÉVELOPPEMENT AVANCÉ CERTIFIÉ(E).
NOTE IMPORTANTE : Les entraîneurs-chefs qui ont atteint le statut Certifié(e) dans leur contexte pertinent doivent respecter les exigences obligatoires de la Section A (ci-dessus) et maintenir le statut Actif(tive) dans le Casier du PNCE. Veuillez-vous référer au Guide de maintien de la certification du PNCE de Volleyball Canada pour connaître comment rester Actif(tive).		

4.0 Catégories d'âge

VC reconnaît les catégories d'âge suivant pour les compétitions au cours de la saison 2021-2022.

	U18*	U17	U16	U15	U14
Sept.	2003	2004	2005	2006	2007
Oct.	2003	2004	2005	2006	2007
Nov.	2003	2004	2005	2006	2007
Déc.	2003	2004	2005	2006	2007
Jan.	2004	2005	2006	2007	2008
Fév.	2004	2005	2006	2007	2008
Mars	2004	2005	2006	2007	2008
Avr.	2004	2005	2006	2007	2008
Mai	2004	2005	2006	2007	2008
Juin	2004	2005	2006	2007	2008
Juil.	2004	2005	2006	2007	2008
Août	2004	2005	2006	2007	2008
Sept.	2004	2005	2006	2007	2008
Oct.	2004	2005	2006	2007	2008
Nov.	2004	2005	2006	2007	2008
Déc.	2004	2005	2006	2007	2008

*Pour les nationaux, catégorie d'âge 18 ans et moins SEULEMENT :

La formation d'une équipe pour la catégorie 18U peut comprendre deux athlètes nés du 1er janvier au 31 août 2002, tout en respectant la restriction suivante :

- Les athlètes n'ont PAS la permission de faire partie d'un programme de volleyball d'U SPORTS, de l'ACSC ou d'autres programmes postsecondaires au cours de la saison actuelle (Septembre 2021 à mai 2022).
- **Définition de postsecondaire:** Une partie d'un programme de volleyball postsecondaire est défini en totalité ou en partie par des membres de l'équipe de l'établissement postsecondaire qu'ils



fréquentent. Cela comprend tout athlète, peu importe leur admissibilité postsecondaire, notamment ceux que l'on qualifie communément de « *red-shirts* ». Cela ne comprend pas les programmes intramuraux ou les programmes de club au sein d'un établissement postsecondaire. Si un athlète fréquente un établissement postsecondaire, la vérification sera confirmée par l'entraîneur(e)-chef du programme.

Exemptions

Le nombre d'athlètes au sein d'une formation, peu importe l'âge au sein de la catégorie d'âge appropriée (fenêtre de 16 mois) n'est pas restreint. L'entraîneur(E)-chef/gestionnaire d'équipe peut [demander une exemption](#) afin de permettre à un(e) athlète né(e) avant la fenêtre de 16 mois de jouer avec ce groupe d'âge spécifique.

Pour des plus amples informations, svp visitez notre page avec tous nos [politiques](#).

Règles des compétitions et informations pour les participants

Cette section décrit les règles qui régissent les nationaux au-delà du livre de règlements de volleyball d'intérieure. En outre, des informations générales et des directives pour les participants et les spectateurs sont couvertes ici.

5.0

Directives pour l'organisation d'événements

5.1 Pour qu'un événement (15-18 ans et moins) soit reconnu comme un Championnat national, VC exige la présence d'au moins trois (3) APT et huit (8) équipes et deux (2) APT et huit (8) équipes pour un événement régional (14 ans et moins).

5.2 VC se réserve le droit d'annuler ou modifier tout événement qui ne satisfait pas aux critères ci-dessus.

5.3 U15 – U18 sera dirigé par deux arbitres. U14 sera dirigé par 1 arbitre, les matches de championnat seront dirigé par deux arbitres.



6.0

Règles de Jeu

Voir le 2021-2022 [Livre des règlements de volleyball intérieur](#) pour une liste complète des règlements et Mises à jour 2021-22 au Livre des règlements de volleyball intérieur pour [une liste des mises à jour et modifications importantes](#).

6.1 Protocol d'échauffement :

- a) L'échauffement des équipes aura un format 2-4-4, ce qui veut dire :
- 2 minutes seront accordées aux équipes pour s'échauffer de leur côté du terrain,
 - 4 minutes seront accordées pour l'utilisation complète du terrain (traditionnellement pour des services),
 - 4 minutes sur la ligne de fond ou à l'extérieur du terrain. Voir le point «c» ci-dessous pour les recommandations d'échauffement.
- b) **Nouveau pour 2022!** Dans le but de réduire l'occurrence des blessures et des commotions cérébrales au cours des parties, VC a développé le protocole d'échauffement suivant. Ce protocole **doit être suivi** par toutes les équipes au moment de leur échauffement officiel au filet :

(article 7.2.4 de la livre des règlements)

1. Les athlètes doivent demeurer de leur côté du filet immédiatement après une frappe d'attaque, et se déplacer du côté opposé du filet uniquement par l'extérieur du terrain. Il n'est pas permis aux athlètes de se trouver sur le terrain de jeu receveur.
2. Tous les ballons provenant du côté receveur du terrain, lors de leur entrée dans le côté à l'attaque, doivent être envoyés depuis l'extérieur du terrain.
3. Les ballons récupérés doivent être retournés le long des lignes de côté du terrain, et non au travers du côté receveur.
4. Si l'équipe utilise les deux côtés du terrain, c.-à-d. pour une activité de jeu impliquant tout le terrain, un seul ballon peut être en jeu à tout moment.
5. L'équipe ne peut pas utiliser de ballons dans la zone libre lors du temps alloué sur le terrain à l'équipe adverse. Il est recommandé que cette équipe aide à la récupération des ballons pour l'équipe sur le terrain.

Les équipes qui ne suivent pas le protocole seront informées par l'arbitre qu'elles doivent suivre les règles mentionnées ci-dessus. Les équipes doivent ajuster leur échauffement en conséquence ou peuvent choisir de ne pas continuer leur échauffement. Le temps d'échauffement ne s'arrête pas pendant la période de notification et d'ajustement. L'arbitre notera sur la feuille de match toutes les équipes qui ne suivent pas le protocole d'échauffement. Les équipes peuvent être éligibles à un examen plus approfondi et / ou à des mesures disciplinaires si plusieurs infractions sont notées sur la feuille de match.

c) Recommandations d'échauffement

- Les frappes devraient être dirigées loin des courts avec des jeux actifs et des zones de places assises pour les spectateurs, lorsque cela est possible

6.2 La règle du terrain de sport

Chaque équipe doit jouer dans son propre espace de jeu. La zone située au-delà du terrain de sport est désignée zone non jouable. Par conséquent, le dernier point de contact avant le contact avec le ballon doit être sur le terrain de sport et le joueur doit toujours jouer le ballon sur le terrain de sport.



Exemples:

- Un pied sur le terrain de sport, un pied sur le ciment en jouant au ballon = Le jeu se termine avec un coup de sifflet de l'arbitre ;
- Jouer le ballon sur le terrain de sport, l'élan de l'athlète l'emporte hors du terrain = le jeu continue;
- Sauter dans les airs du terrain de sport, jouer du ballon et atterrir à fond du terrain de sport = Le jeu se termine avec un coup de sifflet de l'arbitre ;
- Laisser la surface de jeu, marcher sur une chaise et jouer au ballon = Le jeu se termine avec un coup de sifflet de l'arbitre.

Toute action de service doit être initiée avec au moins un pied en contact avec le terrain de sport.

6.3 Règle de l'Esprit Sportif

Les règles de l'esprit sportif seront applicables à toutes les équipes en compétition dans la catégorie d'âge 14U. Veuillez-vous reporter à l'article 15.1 du livre de règles pour tous les détails sur la réglementation

6.4 Caméras et trépieds

Les équipes sont autorisées à enregistrer des matches

- Les trépieds ne sont pas autorisés sur le terrain de sport
- Les caméras sur trépieds ne peuvent pas être laissées sans surveillance
- VC n'est pas responsable des dommages causés à la caméra vidéo ou à l'équipement associé
- VC se réserve le droit de restreindre / d'interdire l'enregistrement de matches pour des raisons de sécurité et / ou pour d'autres raisons

6.5 Poignées de main

Nouveau pour 2022 ! Les poignées de main seront supprimées du protocole d'avant et d'après-match. À la fin du match, les joueurs seront invités à s'aligner sur la ligne d'attaque pour saluer ou applaudir l'équipe adverse.

6.6 Juge de ligne et marqueur

Nouveau pour 2022 ! Chaque équipe devra fournir un (1) athlète bénévole par match pour jouer le rôle de juge de ligne. Si l'équipe n'a pas suffisamment d'athlètes pour remplir ce rôle, l'équipe adverse sera invitée à fournir un athlète bénévole. Si cela n'est pas possible, un parent peut être invité à remplir ce rôle ou aucun juge de ligne ne sera utilisé pour ce match.

Chaque équipe devra fournir (1) un bénévole par match pour remplir la fonction de marqueur. Ce rôle peut être occupé par n'importe quel représentant de l'équipe. VC fournira à chaque équipe une accréditation supplémentaire lors de l'enregistrement des entraîneurs pour appuyer cette exigence.



6.0

Enregistrement des Entraîneurs

10.1 L'enregistrement des entraîneurs aura lieu un jour avant le premier jour de la compétition.

Dates d'enregistrement	Dates de compétition	Ville	Age/Genre
le 5 mai	le 6 – 8 mai	Ottawa	U14
le 12 mai	le 13 – 15 mai	Richmond	U14 féminin
le 12 mai	le 13 – 15 mai	Burnaby	U14 masculin
le 12 mai	le 13 – 15 mai	Halifax	U14
le 18 mai	le 19 - 21 mai	Edmonton tournoi #1	U15 et U17
le 21 mai	le 22 – 24 mai	Edmonton tournoi #2	U16 et U18

10.2 Toutes les équipes doivent s'enregistrer à la date indiquée ci-dessus. L'enregistrement tardif doit être demandé au plus tard une semaine avant la date d'enregistrement de l'événement et les frais de 50 \$ doivent être payés en espèces sur place ou au moyen du formulaire de demande d'enregistrement tardif.

10.3 Seules le personnel de l'équipe figurant sur la liste officielle (entraîneur-chef, entraîneur adjoint, personne-ressource de l'équipe, personne-ressource du club, etc.) peuvent enregistrer leur équipe. Si un membre de l'équipe ne peut être présent, un représentant peut faire l'enregistrement en leur nom, pourvue qu'ils aient le consentement écrit d'un membre du personnel de l'équipe.

10.4 **Nouveau pour 2022!** Tous les entraîneurs-chefs/représentant d'équipe devront compléter les étapes suivantes lors de l'enregistrement des entraîneurs :

- Enlever tout personnel ou joueur qui n'est pas présent lors du tournoi.
- Signer la feuille pour confirmer l'exactitude de l'information pour la durée de l'événement.
- Fournir les coordonnées locales et les informations sur l'hôtel (le cas échéant)
- Fournir en format écrit, la reconnaissance et compréhension que l'équipe qui compétition ne devra en tout temps le faire en suivant les règles et procédures par ce qui suit :
 - Guide de compétition intérieurs 2022
 - Le livrent des règlements de Volleyball Canada 2021-2022
 - Le code de conduite de VC
 - Lignes directrices sur les commotions cérébrales en VC
 - Protocole d'échauffement
 - Exigences de formation de Sport Sans Abus
 - protocoles d'événements liés au covid-19

Bien que la preuve d'âge ait été supprimée du processus d'enregistrement des entraîneurs, VC se réserve le droit de vérifier l'âge de tout joueur figurant sur la liste officielle à tout moment pendant l'événement. Par



conséquence, les entraîneurs doivent avoir une preuve d'âge de tous les joueurs pendant toute la durée de l'événement.

10.5 L'entraîneur chef recevra une composition d'équipe approuvée lors de l'enregistrement et devra l'avoir en sa possession tout au long du tournoi pour des vérifications par les officiels du tournoi. **Nouveau pour 2022!** Si l'entraîneur perd la composition d'équipe, une nouvelle version sera fournie au coût de 5.00 \$.

8.0

Séances d'entraînement

Les équipes auront la possibilité de réserver un séance d'entraînement sur le site de l'événement la veille du premier de jour de compétition (le même jour que l'enregistrement des entraîneurs). Vous pourrez réserver des séances d'entraînement à partir du 17 mars 2022. Veuillez visiter le site Web de l'événement pour plus de détails.

Veuillez noter les détails suivants concernant les séances d'entraînement :

- Les séances d'entraînement ne sont pas garanties pour toutes les équipes
- Les séances d'entraînement sont attribués selon le principe du premier arrivé premier servi.
- Les horaires des séances d'entraînement seront publiés sur le site Web et mis à jour chaque semaine.
- Des séances d'entraînement sans rendez-vous sont possibles, selon la disponibilité des installations
- La disponibilité des séances d'entraînement varie d'un événement à l'autre.

9.0

Accréditation

Tous les personnes en autorité et les athlètes figurant dans l'alignement officiel recevront une accréditation pour le tournoi. L'accréditation doit être portée lors de l'entrée au terrain de compétition et doit être présentée au personnel du contrôle de l'accès.

Chaque équipe recevra une accréditation pour le tournoi à fournir à son marqueur.

Les accréditations ne peuvent être partagées ou transmises par des personnes accréditées à des personnes non accréditées.

Toute perte d'accréditation doit être signalée au bureau de la compétition; une pièce d'identité avec photo doit être fournie pour confirmer que la personne figure effectivement sur l'alignement officiel.

10.0

Laissez-passer

Tous les spectateurs assistant aux nationaux devront acheter un laissez-passer. Les laissez-passer doivent être portés en permanence et être présentés au personnel chargé du contrôle d'accès à l'aire de compétition. Les spectateurs pourront faire des allées et venues dans l'installation tout au long de la journée.

Les laissez-passer sont disponibles dans les catégories suivantes. Veuillez consulter la page Web de l'événement pour connaître les prix car ils peuvent varier d'un événement à l'autre.



- Prévente des laissez-passer pour le tournoi
- Laissez-passer pour la journée
- (65 ans et plus) Laissez-passer pour la journée
- Laissez-passer pour le tournoi
- (65 ans et plus) Laissez-passer pour le tournoi
- 18 ans et moins (GRATUIT)

Rappels importants! Edmonton 2022 est un événement à deux (2) tournois. Les spectateurs doivent donc acheter des laissez-passer distincts pour les tournois 1 et 2, s'ils assistent aux deux événements.

Les laissez-passer pour les tournois peuvent être achetés à l'avance sur la page Web de l'événement à partir du 15 mars 2022.

Veuillez noter que les athlètes et le personnel d'équipe accrédité ne sont pas tenus d'acheter un laissez-passer pour l'événement. Pour plus de détails sur les accréditations, veuillez consulter la Section 9.

Les remboursements de laissez-passer de tournoi en prévente peuvent être demandés par courriel à nationals@volleyball.ca. Une preuve d'achat doit être fournie. Les remboursements de laissez-passer achetés sur place doivent être demandés à la billetterie du site. Les remboursements ne se feront effectués que pour les laissez-passer de l'événement qui n'ont pas encore été agrafés ou portés par le spectateur.

11.0

Ballon de compétition et uniformes

11.1 Ballon officiel

Le fournisseur officiel du ballon pour les nationaux est Mikasa. Veuillez noter que deux ballons différents seront utilisés pour les nationaux en 2022.

Nouveau pour 2022!

- Le U17 et U18 utilisera le Mikasa V200W
- Le U14 au U16 utilisera le Mikasa VQ200w-CAN.

Des ballons de jeu seront fournis pour toutes les équipes, mais les équipes doivent fournir leurs propres ballons d'échauffement

11.2 Hauteur du filet

Équipes féminines	Équipes masculines
U14 : 2,15 m	U14 : 2,20 m
U15: 2,20 m	15 et U16 : 2,35 m
16, 17 et U18 : 2,24 m	17 et U18 : 2,43 m

11.3 Uniformes des athlètes

- L'équipement du joueur se compose d'un maillot, d'un short.



- Les maillots, les shorts et les chaussettes doivent être des couleurs et de modèles uniformes pour toute l'équipe à l'exception du libéro. La tenue du libéro doit nettement contraster du reste de l'équipe.
- Les maillots doivent être numérotés de 1 à 99, sans répétition de numéro entre joueurs.
- Le capitaine d'équipe est identifié grâce à une barrette de 8 X 2 cm, placée sous le numéro de la poitrine.
- Les chaussures doivent être pourvues de semelles non marquantes.
- Pour plus d'informations sur les uniformes des athlètes, veuillez consulter les articles 4.3 et 19.2 du livre des règles intérieures et les règlements sur l'uniforme.

Nouveau pour 2022 !

Les équipes ne seront pas tenues de faire approuver leurs uniformes par VC. Les équipes sont toujours invitées à soumettre leur uniforme pour approbation, elles peuvent le faire via le [formulaire de soumission](#) avant le 28 février 2022. Veuillez noter que les approbations d'uniforme seront rétablies pour les championnats nationaux 2023.

11.4 Code vestimentaire des responsables

Tous les entraîneurs et les autres responsables devraient suivre le code vestimentaire ci-dessous pendant leurs matchs.

- Tenue d'entraîneur qui donne une image professionnelle de l'équipe ou du club
- Chaussures fermées appropriées
- Aucun chapeau ni casquette

Ce code est fortement recommandé pour tous les juges de ligne et les marqueurs aux nationaux.

12.0

Gestion des compétitions

mis à jour le 2 février 2022

Tous les horaires et résultats des compétitions seront disponibles sur ISET à l'adresse <http://www.iset.net>

Tous les matchs seront enregistrés sur des feuilles de match.

13.0

Horaires et classement

13.1 Tirage au sort

Chaque nationaux varie d'une ville et d'une catégorie d'âge à l'autre, selon les lieux de compétition et le nombre de terrains disponibles. De multiples variables pouvant influencer l'organisation des tournois, VC a élaboré un ensemble de principes pour régir la façon dont les tirages seront structurés.

VC s'efforce de fournir au moins 7 matchs aux nationaux (sur trois jours). En raison de circonstances imprévues, VC ne peut pas toujours fournir 7 matchs par équipes.



- Meilleur des trois manches
- Maximum de quatre matchs par jour
- Maximum de deux matchs consécutifs par jour

13.2 Horaires des vagues

Chaque calendrier des nationaux est divisé en deux vagues par jour :

- Une vague matinale qui ont lieu d'environ 7 h 30 à 14 h 15
- Une vague de l'après-midi, de 14 h 30 à 20 h 30 environ

Chaque équipe ne jouera qu'une seule vague par jour. Les allocations de division par vague sont affichées environ 1 à 2 mois avant la compétition.

*VC se réserve le droit de ne pas programmer un événement avec des vagues

13.3 Taille des divisions:

Les informations suivantes se réfèrent uniquement aux catégories d'âge jouant avec un horaire basé sur la division. Voir section 13.5 pour plus de détails sur les horaires.

- Chaque division compte idéalement 32 équipes.
- Le minimum est de 8 équipes.
- Le maximum est de 48 équipes.

13.4 Classement

Le classement des nationaux sera établi d'après les résultats des championnats provinciaux et territoriaux. Une liste préliminaire sera partagée avec les contacts des équipes, ils seront invités à fournir des commentaires. Après cette revue, les classements finals seront affichés sur le site Web de l'événement.

Voir le document Divisions et Classement 2022 pour connaître tous les détails sur le classement dans chaque catégorie.

Les demandes pour jouer dans un rang inférieur à celui prévu au départ doivent être présentées au plus tard deux semaines avant l'enregistrement des entraîneurs pour la catégorie d'âge/de sexe en question. Les équipes ne peuvent pas demander de se classer au départ dans un rang supérieur. Toutes les demandes doivent être approuvées par VC et l'APT.

13.5 Horaire de compétition

Nouveau pour 2022 ! VC pilotera un nouvel horaire de compétition basé sur les sections pour les catégories d'âge U14 et U16.

Le but de cet horaire est de permettre une compétition plus significative entre les équipes participant aux nationaux. Ceci sera réalisé en éliminer les divisions de 32 équipes et en faisant s'affronter les équipes en sections de 16. Le mouvement entre les sections permettra aux équipes de jouer plus près de leur propre calibre tout au long du tournoi et la possibilité pour les équipes les moins bien classées de monter dans le classement.

L'horaire basé sur les divisions sera utilisé pour les catégories d'âge U15, U17 et U18.

VC s'efforce de publier les horaires provisoire un mois avant la date de début de l'événement. Les horaires définitifs sont disponibles sur AES une fois que toutes les équipes se sont enregistrées le soir précédant la



date du début de la compétition. Veuillez noter que les horaires provisoires sont sujets à changement et que les équipes sont tenues de vérifier l'horaire final pour s'assurer qu'elles sont à l'heure pour les matchs.

14.0

Services Médicaux

Des services médicaux seront offerts gratuitement à toutes les équipes participantes par des thérapeutes agréés en sport. Les services aux athlètes comprennent les premiers secours, la gestion des commotions cérébrales, ainsi que l'application de ruban athlétique adhésif.

Gestion des commotions cérébrales

Toutes les équipes participant aux nationaux sont tenues de suivre le protocole de VC en matière de commotions cérébrales. Vous trouverez de plus amples informations sur ce protocole dans la [Section politique](#) du site Web de VC.

Tout athlète soupçonné de souffrir d'une commotion cérébrale est fortement encouragé à rencontrer l'équipe médicale sur place pour y subir une évaluation de la commotion cérébrale au moyen de l'Outil de reconnaissance des commotions cérébrales (CRT 5). Si l'athlète ne passe pas l'examen médical, il sera retiré du jeu.

Les athlètes sont autorisés à faire le suivi de leur évaluation initiale avec un professionnel de la santé. Si l'athlète est jugé apte à jouer et qu'une reprise immédiate est sans danger, il peut le faire en soumettant l'attestation médicale à l'équipe médicale sur place ou aux responsables de la compétition.

Si un professionnel de la santé est désigné sur place pour évaluer des commotions cérébrales, les athlètes ne sont pas autorisés à demander une évaluation à un professionnel de la santé hors site.

15.0

Prix

15.1 Les prix suivants seront attribués lors de tous les événements de nationaux :

- Médailles
 - Les médailles de 1^{ère}, 2^e, et 3^e positions (section de championnat et la première section de chaque division)
 - Les médailles de 1^{ère} et 2^e positions (toutes les autres sections)
- Joueurs par excellence et Étoiles (section de championnat, sauf les 14 ans et moins)
- Le joueur de la vague
- Le prix Esprit Sportif (réservé aux 14 ans et moins)

Tous les champions nationaux recevront les distinctions suivantes :

- Médailles
- Trophée
- Bannière
- Chapeaux
- Prix du commanditaire (si disponible)

15.2 Cérémonie de remise des prix – Section de championnat :

Les équipes participantes à la section de championnat (officiellement connus sous le nom de division 1, section 1) recevront leurs médailles, prix et récompenses supplémentaires associés à la section de championnat, pendant la cérémonie de remises des prix. Les cérémonies de remise des prix auront lieu le



dernier jour de la compétition, à la fin du dernier match ou peu de temps après celui-ci. Les équipes devraient consulter les pages Web des nationaux pour en savoir plus sur les horaires et des emplacements des cérémonies.

Toutes les autres équipes médaillées recevront leurs médailles à la zone de ramassage désignée. Aucune cérémonie officielle ne sera organisée pour les médaillés, sauf pour ceux de la section de championnat.

15.3 Prix des Joueurs par excellence (MVP) et Étoiles :

Ces prix sont attribués aux joueurs par excellence et Étoiles sur la base du vote des entraîneurs et des 4 équipes demi-finalistes de la section du championnat. Les six (6) premiers joueurs sélectionnés dans chaque catégorie (15 ans et moins - 18 ans et moins âge et sexe confondus) seront désignés comme Étoiles; tandis qu'un seul Joueur par excellence sera désigné par le personnel d'entraînement de l'équipe victorieuse. Les prix du Joueur par excellence et des Étoiles seront attribués lors de la cérémonie de remises des prix de chaque catégorie, âge et sexe confondus.

15.4 Le(la) Joueur(euse) de la vague :

Ce prix donne la possibilité à chaque équipe de récompenser un joueur ou une joueuse méritante(e) pour chaque vague de la compétition, soit un total de deux nominations par équipe et par événement. Chaque joueur ou joueuse nommé(e) se verra décerner un certificat et sera inscrit(e) à un tirage pour des prix (dans la limite des prix disponibles). Le prix du joueur(euse) de la vague est remis les premier et deuxième jour de la compétition pour chaque catégorie d'âge/sexe.

15.5 Prix Esprit Sportif :

Le prix Esprit Sportif sera attribué à un (1) garçon et une (1) fille d'une équipe de catégorie 14 ans et moins participant aux nationaux qui ont incarné l'esprit de la règle du esprit sportif et manifesté soutien et respect à leurs coéquipiers ainsi qu'aux adversaires.

16.0

Sanctions

16.1 Toute équipe ou individuelle s'expose à des sanctions, notamment des amendes, si elle commet l'une des infractions suivantes aux nationaux :

- Un lieu d'hébergement ou de compétition est délibérément endommagé par un membre de l'équipe.
- Le matériel du tournoi est délibérément endommagé par un membre de l'équipe.
- L'équipe contrevient d'une quelconque façon au code de conduite de VC.
- L'équipe contrevient d'une quelconque façon au Livre des règlements de 2021 - 2022
- L'équipe manque à ses obligations envers les organisateurs de l'événement. Si, pour quelque raison que ce soit, votre équipe ne peut participer à un événement auquel elle est inscrite ou ne peut assister à un de ses matchs, elle doit en aviser un représentant de VC dès que possible.
- Si une équipe ne respecte pas la politique Hôtel et volley
- Toute autre infraction que les officiels de la compétition jugent préjudiciable à l'événement et/ou à ses participants

16.2 En plus des sanctions pour les infractions énumérées ci-dessus, VC applique à tous les nationaux les frais suivants :



- 50,00 \$ pour un enregistrement tardif (une demande doit être faite au plus tard une semaine avant l'enregistrement de l'entraîneur)
- 350,00 \$ pour une annulation avant la date limite de confirmation des équipes; voir la section 1.13 pour une liste complète des frais de retrait;
- 100,00 \$ comptant pour la convocation du jury de compétition aux fins d'évaluation d'un protêt officiel.
- Frais de demande de changement de composition d'équipe de 50 \$ pour le personnel de l'équipe et de 100 \$ par joueur.
- **Nouveau pour 2022!** 5,00\$ pour un nouvelle composition d'alignement.

16.3 Toute équipe ou tout club sanctionné pour une infraction liée aux nationaux perd son statut de membres en règle de VC et de son APT. Pour le retrouver, l'équipe ou le club doit payer la totalité de l'amende à VC. Toute équipe ou tout club qui perd son statut de membres en règle ne peut s'inscrire aux événements autorisés par son APT ou par VC.

17.0

Processus de Protêt et d'Appel

17.1 Tout protêt ou appel aux nationaux sera évalué par un jury de compétition composé des membres suivante:

- Un membre du CCI ou un délégué autorisé;
- Un représentant du comité organisateur;
- Un arbitre en chef du Comité national des arbitres ou un délégué autorisé.

Un membre du jury de compétition ou un délégué autorisé sera présent à chaque lieu de compétition.

17.2 Le jury de compétition est l'autorité ultime nationaux: ses décisions priment toutes les autres et sont sans appel. Il a pour mandat d'évaluer les plaintes et de rendre des décisions sur les questions techniques et les problèmes d'organisation. Le jury de compétition peut être appelé à se prononcer entre autres sur :

- Les protêts;
- L'admissibilité des joueurs;
- Les uniformes;
- Les spectateurs;
- Les surfaces de jeu;
- Les horaires et les tirages.

17.3 Types de décisions pouvant faire l'objet d'un protêt ou d'un appel :

- Une décision de l'arbitre qui a appliqué incorrectement les règles ou règlements peut faire l'objet d'un protêt.



- Une mauvaise décision du marqueur concernant l'ordre de rotation des joueurs ou le pointage peut faire l'objet d'un protêt.
- Une décision de l'arbitre concernant les actions de jeu (ex. : manipulation du ballon ou comportement incorrect) ne peut faire l'objet d'un protêt.
- Le protêt sera accepté ou rejeté par le jury du tournoi avant la reprise du jeu.

17.4 Pour déposer un protêt officiel ou en appeler officiellement d'une décision, le capitaine doit s'adresser immédiatement au premier arbitre, qui doit ensuite indiquer au marqueur qu'une réclamation a été formulée.

Un montant de 100 \$ en argent devra être fourni immédiatement pour la convocation du jury de compétition aux fins dévaluation du protêt. Si le protêt est retenu, l'argent sera remis à l'équipe; si toutefois il est rejeté, l'argent servira au développement des arbitres.

17.5 Advenant un incident pendant un match, le protêt doit être déposé au moment où l'incident survient, avant la reprise du jeu. N'oubliez pas qu'AUCUN match ne sera rejoué, les protêts devant être déposés au moment de l'incident. Pour en savoir plus, consultez les sections « Méthode de présentation d'un protêt » et « Comité de protêt » du [Livre des règlements de 2021 - 2022](#).

Dans l'éventualité d'un protêt, les mesures suivantes seront prises:

- Les deux équipes sont avisées du dépôt d'un protêt.
- L'entraîneur chef de l'équipe présentant doit fournir les frais de protestation en espèces de 100 \$ et devra écrire un rapport
- Elles sont retenues dans le gymnase jusqu'à ce que la décision finale soit rendue.
- Le président du jury convoque le jury.
- Le jury interroge l'entraîneur de l'équipe ayant déposé le protêt.
- Le jury interroge toutes les parties concernées, à sa discrétion (entraîneur de l'équipe adverse, officiels, capitaines, athlètes, etc.).
- Le jury délibère et rend sa décision.
- Le président du jury communique cette décision à toutes les parties concernées.

18.0

Repérage et Recrutement

VC exige que tout recruteur qui participe au nationaux doit acheter une laissez-passer pour accéder les matches. Tout recruteur doit respecter les règlements imposés par [USport](#) et la CCAA ou tout organisme universitaire ou collégial, VC ne fera pas de vérification excessive. VC se donne le droit de demander aux recruteurs de quitter les lieux si ces politiques ne sont pas respectées.

19.0

Code de Conduite & Discipline

Le [Livre des règlements de 2021 – 2022](#) renferme le code d'éthique des arbitres, les règles de conduite pour tous les participants, la politique antidopage et les procédures disciplinaires. Toute infraction à ces politiques



peut entraîner des amendes ou des sanctions, conformément aux [Politique en matière de plaintes et de mesures disciplinaires](#).

20.0

Sport Sans Abus

VC s'engage à offrir à tous les participants un environnement sportif sécuritaire et sans abus. Pour plus d'informations, nos politiques et nos ressources, [veuillez cliquer ici](#).

Rapports sur le sport sécuritaire

VC applique une politique de tolérance zéro pour tout type de maltraitance. Chaque personne est tenue de signaler les cas de maltraitance ou de soupçons de maltraitance à VC ou à une association provinciale et territoriale afin que ces situations puissent être traitées rapidement.

Pour plus d'informations, s'il vous plaît voir le Safe Sport [Vue d'ensemble processus de plainte](#). Les rapports peuvent être adressés à l'officier tiers indépendant pour le sport sécuritaire de VC à lise@wiseworkplaces.ca ou au (519) 900-6813, ou en communiquant avec la ligne d'assistance du sport Canadien:

Éducation

VC exige que toutes les personnes impliquées dans ce sport à travers le pays suivent le nouveau module de formation sur la sécurité dans le sport, disponible sur le [site Web de l'Association canadienne des entraîneurs](#).

À compter du 1er avril 2020, toute personne associée à une organisation financée par Sport Canada devra suivre une formation sur la conduite à adopter pour prévenir et contrer la maltraitance. Cela inclut les entraîneurs, les arbitres, les parents de jeunes athlètes, le personnel et les contractuels du domaine de la haute performance ainsi que tout le personnel administratif et les bénévoles, qu'ils aient ou non un contact direct avec les athlètes.

Le module sur la « Sécurité dans le sport » est un module gratuit d'apprentissage en ligne de 90 minutes qui donne à tous les participants les outils nécessaires pour reconnaître, contrer et prévenir la maltraitance dans le sport. Le module s'harmonise avec les principes du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport et répond aux exigences de Sport Canada en matière d'éducation pour la sécurité dans le sport.

Visitez le site de formation sur la sécurité dans le sport pour obtenir plus d'informations : <https://safesport.coach.ca/fr>

Gestion des risques

Tous les entraîneurs, les membres du personnel, les bénévoles, les arbitres, et les membres de l'équipe de soutien intégré (ESI) participant aux activités de l'équipe nationale au Canada et à l'étranger doivent satisfaire aux exigences en matière de gestion des risques. Ces exigences sont aussi en place pour toutes les mêmes personnes impliquées dans les compétitions nationales de VC. Ces exigences s'appliquent à toutes les disciplines.

Pour aider nos membres à mieux comprendre ce qu'ils ont à faire, nous avons compilé une [liste des questions les plus fréquentes](#).